



Militer devient un délit : l'État et les facs à l'assaut des syndicats étudiants

Le mercredi 7 mai, les député·e·s votaient une loi mettant en place davantage d'outils permettant la répression des mouvements étudiants.

Le jeudi 15 mai, Streetpress révélait les méthodes de répression et d'espionnage mises en place par la présidence de l'université de Nanterre.

Des méthodes mafieuses

Depuis des décennies, les étudiant·e·s constituent une force de mobilisation forte dans l'histoire du mouvement social. En effet, de mai 68 au CPE en 2005 en passant par le mouvement contre la loi Devaquet, les étudiant·e·s sont une force motrice du mouvement social.

En 2022, l'UNEF Nanterre mène une bataille acharnée contre la sélection à l'université en demandant l'inscription de dizaines de jeunes "sans-facs". L'article de presse décrit des méthodes d'espionnage et de filature scandaleuses. Entre achat de caméras, de micros et ordres aux personnels de sécurité de suivre les moindres faits et gestes des responsables syndicaux, l'université de Nanterre ne s'est privée de rien. Le cap de la répression syndicale est largement dépassé, le cadre juridique aussi.

La répression syndicale : le nouveau cap politique

Cette histoire n'est malheureusement pas le seul exemple de la répression que vivent au quotidien les militant·e·s syndicaux·les étudiant·e·s. Entre renvoi de fonctions au sein des gouvernances d'université pour des vice-président·e·s étudiant·e·s syndiqué·e·s, mises à la rue de résidences universitaires ou encore refus de redoublement, tous les coups sont permis pour faire taire les syndicalistes étudiant·e·s.

Avec l'adoption d'une loi censée permettre de lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, les universités pourront désormais envoyer en commission disciplinaire et sanction le ou la moindre étudiant·e qui se mobilisera sur l'université mais également en dehors de celle-ci.

L'UNEF exige l'abrogation de cette loi !

Ces dernières années et notamment ces derniers mois, les étudiant·e·s se sont mobilisé·e·s contre toute la politique du gouvernement, récemment contre les coupes budgétaires dans nos universités, en solidarité avec la population de Gaza, contre la réforme des retraites ou encore contre l'extrême droite. Des méthodes répressives qui visent à tenter de "mettre au pas" cette jeunesse sont de plus en plus employées par le gouvernement mais aussi apr certaines présidences d'universités.

L'UNEF affirme qu'elle n'abandonnera pas la mobilisation et appelle à les poursuivre, notamment face aux tentatives d'augmentation de l'institutionnalisation de la répression mais aussi face aux nouvelles coupes budgétaires que Macron et Bayrou préparent contre les universités.

La répression syndicale prend un tournant juridique très grave et le gouvernement n'a pas terminé son entreprise de censure de toute forme de contestation en employant des méthodes de plus en plus critiquables !